

Le Serment de Seignosse



A quelques jours du Forum Démocrate de Seignosse, il flotte dans l'air comme un parfum de Jeu de Paume...

On jurait alors "de ne jamais se séparer, et de se rassembler partout où les circonstances l'exigeront, jusqu'à ce que la Constitution du royaume soit établie et affermie sur des fondements solides" comme rédiger par l'abbé Emmanuel-Joseph Sieyès dans le fameux serment des députés du Tiers Etat du 20 juin 1789.

Le 16 septembre 2007 au soir, UDF d'hier et d'aujourd'hui et MoDem d'aujourd'hui et de demain auront dû, quant à eux, poser ensemble les fondamentaux d'un projet alternatif pour la France.

Pour ce faire, il me semble nécessaire que certains principes soient préalablement posés:

- **le principe de priorité:** à la rénovation de la République, ses modes de fonctionnement et de représentations avec comme souci de placer la citoyenneté au coeur de la démarche.
- **le principe du besoin:** en faisant l'hypothèse que développer une démocratie participative aura pour effet d'apporter des réponses concrètes aux problèmes traités.
- **le principe de rupture:** qui trouve corps dans le désir des participants au forum de rompre avec les schémas d'isolements liés aux cloisonnements idéologiques et partisans.
- **Le principe d'identification:** où les anciens UDF et les nouveaux MoDem acceptent de se reconnaître, d'être reconnus et reconnaître un référentiel commun aussi modeste soit-il. Pour ce faire, les participants au forum devront avoir à coeur de réfléchir sur les raisons qui les rassemblent, de poser le diagnostic et **de contruire ensemble une charte éthique comme première pierre d'un projet alternatif.**

Ce faisant, les Français prendront date car le 16 septembre au soir, rien ne devrait plus être comme avant... l'espoir sera désormais en marche et rien ne pourra l'arrêter!